ÉLOGE

HISTORIQUE

DE JEAN-MARIE CAILLAU,

DOCTEUR-MÉDECIN;

PAR E. B. REVOLAT,

ANCIEN MÉDECIN PRINCIPAL DES ARMÉES, MEMBRE DU JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE, MEMBRE ET ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE BORDEAUX, ASSOCIÉ-CORRESPONDANT DE DIVERSES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS DE MÉDECINE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, ETC., ETC., ETC.

Lu dans la séance publique de la Société royale de médecine de Bordeaux, le 28 Août 1820, et publié par cette Compagnie.

A BORDEAUX,

Chez LAWALLE jeune et neveu, imprimeurs de la Société royale de médecine, allées de Tourny, n°. 20.

SEPTEMBRE 1820.



ÉLOGE HISTORIQUE

DE

JEAN-MARIE CAILLAU, D.-M.,

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE BORDEAUX (1), LE 28 AOÛT 1820.

MESSIEURS,

Dans une réunion solennelle, consacrée à l'exposition de nos travaux de l'année, lorsque, en présence de magistrats éclairés, de savans laborieux et de citoyens recommandables, nous ne devrions retracer que des sujets de satisfaction, pourquoi faut-il que la destinée fatale qui fixe un terme à nos jours, vienne jeter le voile du deuil au milieu de nous, par la perte d'un des membres les plus distingués de notre Société?

Déjà le coup dont la mort l'a frappé, a retenti

(1) Société formée en 1796, par la réunion des deux sociétés qui existaient alors, l'une sous le nom de *Société philantropique de santé*, l'autre sous celui de *Société clinique*.

profondément dans nos ames, lorsque nous avons accompagné sa dépouille dans le dernier asile où l'homme anéanti disparait pour toujours à nos regards.

Déjà plusieurs voix éloquentes (1) ont exprimé sur le bord de sa tombe, les sentimens de douleur et de respect dont nous étions pénétrés; mais, au nom de CAILLAU, de ce médecin érudit, qui long-temps nous fit jouir du fruit de ses veilles et de l'intimité de ses affections, nos regrets se renouvellent, et l'amitié éprouve le besoin de lui donner de nouvelles larmes.

Il n'est que trop vrai, Messieurs, que rien ne peut changer la loi commune imposée à tous les êtres de l'univers; le temps est éternel dans ses destructions comme la nature dans ses créations. Dans cette nécessité fâcheuse, combien l'homme par la sensibilité qui le distingue des autres êtres, ne se trouve-t-il pas au-dessus d'eux? Il meurt, et ceux qui le pleurent, croient le voir, lui parler et l'entendre, lorsqu'un douloureux souvenir leur rappelle son existence.

(1) M. le docteur Bourges, président de la Société Royale de Médecine; M. le docteur Gintrac, professeur et secrétaire de l'École Royale de Médecine; et M. Laterrade, professeur de botanique, et directeur de la Société Linnéenne d'émulation, ont prononcé des discours à ses obsèques, le 10 Février 1820.

Mais, si cet homme eut des qualités précieuses et des lumières étendues ; s'il se montra le bienfaiteur de l'humanité, s'efforçant encore de lui être utile au moment où la mort est venue mettre un terme à ses projets, les regrets qui doivent honorer sa mémoire, ne peuvent plus être restreints au cercle étroit des personnes qui vécurent intimement avec lui.

Tel fut le confrère que nous regrettons, ce bon époux et bon père, qui fut pour nous un modèle d'émulation, de savoir, de vertus, et dont je dois exposer en ce jour les titres à la gloire littéraire, à notre estime et à notre reconnaissance.

Il ne m'appartient point, Messieurs, d'embellir cet éloge, purement historique, par les grâces du style et les charmes de l'élocution ; la vérité seule (1) en fera tous les ornemens (2).

---

(1) Rien n'est beau que le vrai, etc.

Boileau.

(2) N'ayant eu des relations avec M. Caillau que depuis dix ans, et ignorant conséquemment plusieurs circonstances de sa vie antécédente, susceptibles d'offrir quelque intérêt, j'ai eu recours à plusieurs de nos confrères et amis communs, entr'autres à M. le docteur Dupont, qu'il affectionnait, et qu'il avait choisi pour son exécuteur testamentaire, et à M. Guilhe, instituteur en chef de l'école royale des sourds-muets, à Bordeaux. Je me plais à leur donner un témoignage public de ma gratitude.

Jean-Marie CAILLAU naquit à Gaillac, département du Tarn, le 4 du mois d'Octobre 1765, d'Élisabeth Triulci, originaire d'une famille illustre de la Toscane, et d'Urbain Caillau, homme peu fortuné, qui s'était acquis l'estime générale par une probité à toute épreuve et par la pureté de ses mœurs (1).

Un ecclésiastique de la paroisse de Saint-Pierre, à Gaillac, chargé du soin de sa première éducation, reconnut de fort bonne heure en lui l'envie de s'instruire et celle de se distinguer. Avec de pareilles dispositions, entièrement dues à la nature, le jeune CAILLAU ne pouvait rapporter du collége le fruit ordinaire que la plupart des enfans en retirent, le dégoût de l'étude. Une conception facile, une imagination vive et une mémoire heureuse le firent bientôt remarquer parmi ses condisciples, et ses progrès lui méritèrent la bienveillance de monseigneur le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi. Dans un âge où on aime la dissipation et les jeux, il employait à la lecture les heures de récréation. A la fin de sa quatrième, il composait déjà des pièces de poésie latine. Sa muse naissante s'exerçait

(1) Cet homme respectable, originaire de *La Caillabiau*, village de l'arrondissement de Gaillac, avait eu six enfans, dont il avait soigné l'éducation malgré la modicité de sa fortune.

sur différens sujets et réussissait également (1).

Après avoir suivi les basses classes au collége de Gaillac, la rhétorique à celui d'Albi, et la philosophie à Toulouse, M. Cailleau entra dans la congrégation de la *Doctrine chrétienne*, corps ecclésiastique consacré à l'enseignement de la religion et des lettres, qui s'était formé dans le comtat Venaissin, et de là, répandu dans toute la France, où il occupait un grand nombre de colléges et de séminaires, dans lesquels se faisaient d'excellentes études, parceque l'amour du travail, le goût des lettres et la pureté des mœurs s'y trouvaient constamment réunis. Ce fut à cette école que M. Caillau, né pour les sciences et avide d'instruction, perfectionna son éducation, acquit un jugement solide, un raisonnement profond et contracta cette méthode et cette facilité d'enseignement qu'il avait conservées dans ses cours publics. Il y prit le goût des lettres, et surtout celui de la poésie. Il professa avec beaucoup de distinction, d'abord au collége de Leytoure, département du Gers, et, peu de temps après, à celui de La Flèche.

La congrégation de la doctrine chrétienne étant un corps libre, M. Caillau conçut le projet

(1) La mort prématurée d'un de ses condisciples, nommé *Bœuf*, fut à cette époque le sujet d'un *distique latin*, qui le fit admirer de ses professeurs.

de rentrer dans le monde et de se fixer à Bordeaux. Il y vint en 1787, à l'âge de 22 ans, et y fut favorablement accueilli par plusieurs de ses anciens confrères, spécialement par M. l'abbé Sicard (1) qui, pour lors fort répandu dans la ville, était à même de lui être utile, et qui lui prodigua toute la bienveillance d'un ami.

Il n'eut qu'à se féliciter également de l'accueil qu'il reçut *d'un autre ami de sa jeunesse* (2), feu M. Philippe Ferrère, jurisconsulte habile, versé profondément dans la littérature ancienne et moderne, dans les langues mortes et vivantes, et que le barreau de Bordeaux regrettera longtemps, à raison de ses vertus sociales, de son rare talent et du noble désintéressement qu'il apporta toujours dans l'exercice de sa profession.

A cette époque vivait à Bordeaux un homme de lettres recommandable, M. l'abbé Baurieu (3), auteur de *l'Élève de la nature*, ouvrage fort intéressant si on en considère le plan, et dont les détails, entre les mains d'un homme de génie, eussent pu fournir d'admirables développemens.

(1) Homme d'un grand mérite, directeur actuel de l'établissement des sourds-muets, à Paris.

(2) C'est ainsi que M. CAILLAU a désigné M. Ferrère, dans sa seconde *Réponse à M. Cazalet....* Juin 1819.

(3) Disciple de J.-J. Rousseau.

M. Baurieu avait réuni chez lui un certain nombre d'enfans, s'occupait de leur éducation, et avait composé pour eux plusieurs ouvrages dans le genre de ceux de Berquin. La prédilection toute particulière que M. Caillau avait déjà pour les enfans, lui étant connue, il crut trouver en lui un collaborateur utile à son établissement, et l'associa à ses travaux.

Dans le même temps, M. CAILLAU se chargea de l'éducation du neveu de M. de Gestas, personnage distingué dans la magistrature municipale de cette ville, et successivement de celle du fils de M. Lebrun-des-Charmettes, alors receveur principal des Douanes. Ce dernier périt victime des premiers orages révolutionnaires; et M. CAILLAU eût infailliblement subi le même sort, sans un évènement de fort peu de conséquence par lui-même, mais qui, ayant donné lieu à sa sortie de la maison de M. Lebrun, occasionna une méprise qui coûta la vie à son successeur, en le faisant conduire à l'échafaud (1).

En 1789, M. CAILLAU eut l'avantage de faire la

(1) Peu d'années avant sa mort, M. CAILLAU avait eu occasion de reprendre ses relations avec son ancien élève, M. Lebrun-des-Charmettes fils, homme lettré, auteur d'une *Histoire de Jeanne d'Arc*, et de *l'Orléanite*, en vers, actuellement sous-préfet à Saint-Calais, département de la Sarthe.

connaissance de M. le docteur Lafon (1), homme de lettres, métaphysicien et médecin extraordinairement zélé pour les progrès des sciences et pour l'avancement des jeunes gens, de ceux surtout qui se destinaient à l'art de guérir, et à qui il se plaisait à faire des cours de médecine élémentaire, sans autre intérêt que celui de leur instruction. Il est à croire que M. Lafon détermina la vocation médicale de M. CAILLAU, tant ils aimaient l'un et l'autre à se rapprocher et à s'entretenir de belles-lettres et de médecine (2). Cette intimité, néanmoins, n'empêcha pas M. CAILLAU d'exercer en 1797 sa critique contre l'auteur de *la Philosophie médicale*. S'il le fit alors aussi ouvertement et avec autant de sévérité, il en manifesta fréquemment depuis lors ses regrets.

M. CAILLAU continua ses études médicales à Bordeaux, en suivant les cours publics de MM. Betbeder père et Comet. Il fit à la même époque une acquisition bien conforme à ses goûts

(1) Ancien membre de la congrégation de l'Oratoire, association qui, comme celle de la doctrine chrétienne, a tant fait pour les progrès des lumières, et pour le maintien des bonnes mœurs.

(2) C'est aussi de M. Lafon, qu'un des célèbres médecins actuels de la capitale, M. le docteur Alibert, recevait, à la même époque, les premiers élémens de la science médicale.

et aux études de la médecine et de la littérature, auxquelles il se livrait simultanément, celle d'une belle bibliothèque. S'étant familiarisé dès son bas-âge avec la langue latine comme avec sa langue naturelle, connaissant aussi, quoique moins parfaitement, plusieurs langues modernes, doué d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit de discernement, il sut en retirer les plus grands avantages. Aussi (ce qui est extraordinairement rare chez les hommes qui possèdent une nombreuse bibliothèque), il n'avait aucun livre qu'il ne connût, et dont il ne conservât un extrait ou des notes, après en avoir pris lecture.

Appelé en qualité de médecin à l'armée des Pyrénées occidentales, il fut employé en 1794 et 1795 dans les hôpitaux militaires de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne, où il pratiqua avec succès et composa un *Mémoire* instructif *sur la gale* (1).

M. Caillau revint à Bordeaux en 1796. Pénétré de l'étendue et de la noblesse de la profession qu'il avait embrassée, de cette profession à laquelle se rattachent toutes les sciences, comme toutes les vertus, entraîné par l'étude

---

(1) Il perdit à cette époque un de ses frères, *Joseph*, chirurgien à l'hôpital militaire de Bayonne.

d'un art dont la théorie est pleine de charmes, il s'occupait continuellement et toujours sans dégoût, employait son temps aux recherches les plus minutieuses, et s'adonnant plus au travail du cabinet qu'à la pratique, il publia dans l'espace de peu d'années plusieurs ouvrages intéressans, entr'autres son *Avis aux mères*, son *Journal des mères*, différens rapports sur des maladies graves ou rares, sa traduction de la *Callipédie, de Claude Quillet*, et plusieurs mémoires sur *la dentition, l'asphyxie par submersion* et autres sujets.

M. Caillau se rendit à Paris en 1803. Déjà fort avantageusement connu de la plupart des professeurs de la faculté de médecine de cette ville, il ne pouvait que mériter leur estime et leurs suffrages. Il reçut solennellement le bonnet de docteur, après les épreuves ordinaires, qui furent toutes glorieuses pour lui. Il avait, par un motif de reconnaissance, dédié sa thèse (1) à un praticien estimé à Bordeaux, M. Lucadou.

Doué d'une élocution facile, et riche de ses études, M. Caillau n'avait point jugé à propos de donner à cette dissertation inaugurale tous

(1) Soutenue le 14 Novembre 1803... *Medicinæ infantilis brevis delineatio, cui subjunguntur considerationes quædam de infantiâ et morbis infantilibus, etc.*

les développemens que semblait exiger le sujet important qu'il y traitait. Se réservant naturellement de les produire de vive voix, il s'était borné à indiquer le sujet de la médecine infantile, la division de son histoire en neuf époques, et celle des maladies de l'enfance en cinq classes; à émettre ensuite quelques considérations succinctes, pour mieux dire aphoristiques, sur l'éducation et les maladies de cet âge, et à rappeler quelques aphorismes analogues d'Hippocrate et de plusieurs autres auteurs.

Au plan de cette dissertation se rattache celui du dernier ouvrage de M. Caillau (1), dans lequel il a indiqué les sources de la saine doctrine qu'il avait acquise sur *la médecine infantile*, sujet, sans contredit, des plus vastes et des plus intéressans, dont il était profondément pénétré, et auquel il eût donné toute la latitude et toute l'utilité dont il était spécialement susceptible sous le rapport clinique, pour les jeunes confrères à qui il le destinait, s'il eut pu s'en occuper dans toute autre circonstance que celle de la maladie qui le conduisait au tombeau.

M. Caillau revint à Bordeaux en 1804. Dominé par l'amour de la science médicale, qui ne lui montrait que des jouissances dans le partage de son temps entre les travaux de la pra-

(1) *Médecine infantile, etc.* — 1819.

tique et ceux du cabinet, il consignait dans des extraits à consulter au besoin, les résultats de toutes ses lectures, de ses méditations et de ses entretiens avec ses confrères.

Observateur judicieux, et croyant à la certitude de la médecine, il savait se défier de ces hypothèses ingénieuses qu'enfante l'imagination et que la sagesse réprouve au lit des malades. Aussi, dans ses visites à l'hôpital de cette ville, dont il était médecin adjoint, dans sa pratique particulière et dans les consultations, ses jugemens ne se ressentaient ni de la dangereuse illusion des systèmes, ni de la lenteur incertaine du doute.

Dès l'année 1800, M. Caillau avait fait des cours publics de médecine avec MM. Moulinié et Cazéjus, à l'ancienne école de droit, et successivement en 1802, au ci-devant collége de chirurgie. Il avait ainsi concouru à la formation de l'école élémentaire de médecine, qui depuis a pris une extension convenable et le nom d'*École royale de médecine*. M. Caillau y professa la médecine infantile. Avec l'art d'exprimer dans un style simple et naturel des pensées fortes, des vérités et des anecdotes piquantes, il savait captiver l'attention de ses auditeurs et répandre dans ses leçons le plus vif intérêt. Il succéda en 1815 à M. Cazéjus dans la place de

vice-directeur de l'École, et en 1819, à M. Moulinié pour celle de directeur. Aux distributions annuelles des prix de l'École, il se faisait un plaisir de prononcer des discours analogues à l'importance de la cérémonie, et propres à exciter l'émulation des élèves.

Membre et secrétaire-général de la Société de médecine, membre de l'Académie des sciences et des autres sociétés littéraires de Bordeaux, depuis long-temps correspondant de plusieurs corps académiques, M. Caillau avait eu les occasions les plus favorables pour agrandir le cercle de ses connaissances et de ses relations scientifiques. Quoiqu'ayant plus particulièrement tourné ses vues vers la médecine infantile, il composa successivement un grand nombre d'ouvrages relatifs à d'autres parties de l'art de guérir, qu'il publia lui-même par la voie de l'impression, ou qui ont été rapportés ou analysés dans différens recueils périodiques (1). Son érudition et son mérite personnel lui donnèrent bientôt un nom dans la république des lettres; il entretint une correspondance suivie avec des médecins célèbres, et fut reçu membre associé ou correspondant d'un très-grand nombre d'Aca-

---

(1) Entr'autres dans les *Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier*, et le *Bulletin polymatique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux*.

démies, de Sociétés de médecine et autres corporations savantes, françaises et étrangères, à qui il communiquait le résultat de ses observations et de ses veilles (1). Il composait avec une extrême facilité, et dès qu'il avait conçu un sujet, il laissait aller sa plume, ou dictait avec une rapidité surprenante, sans qu'on pût jamais, à part quelques latinismes, remarquer dans son style des négligences notables.

Ses nombreux ouvrages lui méritèrent des médailles et des couronnes académiques. Son *Tableau de la médecine hippocratique*, et son *Mémoire sur les rechûtes dans les maladies aiguës et chroniques*, furent couronnés, en 1811, par la Société médicale d'émulation de Paris; son *Précis sur les époques de la médecine*, par la Société de médecine de Toulouse; son opuscule *sur l'endurcissement du tissu cellulaire chez les nouveaux-nés*, par celle de Nîmes; et son ouvrage sur le *Croup*, mérita la seconde

(1) M. Caillau était membre associé ou correspondant de la Société des professeurs de la Faculté de médecine de Paris, de celle des Observateurs de l'homme, et de plusieurs Sociétés médicales de la même ville, des Académies et Sociétés de médecine de Montpellier, Toulouse, Lyon, Nanci, Rouen, Niort, Toulon, Avignon, Nîmes, Besançon, Marseille, Tours, Bruxelles, la Nouvelle-Orléans, etc., etc., etc.

mention honorable (1) au grand concours ouvert à ce sujet par ordre du gouvernement (2); précédemment (3) son *Ode sur les jeux de l'enfance*, son *Recueil d'apologues*, et son *Ode sur les vacances des écoliers*, avaient été couronnés par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; son *Hommage à la mémoire de Berquin*, en 1811, et son *Ode sur la vieillesse*, en 1812, furent couronnés par la Société phylomatique de la même ville; son *Épître au docteur Alfred sur l'espérance, considérée dans l'exercice de la médecine*, remporta le prix de *la Violette* à l'Académie des jeux floraux de

---

(1) Parmi les quatre-vingt-trois mémoires envoyés au concours.

(2) M. Caillau avait été instruit par des renseignemens positifs :

1°. Que la Société des observateurs de l'homme avait jugé digne de la couronne le Mémoire qu'il lui avait adressé sur la question suivante :

« Déterminer par l'observation journalière d'un ou de plusieurs enfans au berceau, l'ordre dans lequel se développent les facultés physiques, intellectuelles et morales; et jusqu'à quel point ce développement est contrarié ou secondé par les choses qui entourent l'enfant, et par l'influence plus grande encore des personnes qui l'environnent ».

2°. Qu'une circonstance imprévue avait mis obstacle à la publication du jugement.

(3) En 1809.

Toulouse (1). Son *Épître à un naturaliste sur les souvenirs que l'étude de la botanique fait naître,* dans laquelle on trouve le plus bel éloge du célèbre professeur d'Upsal; son *Épître à un jeune médecin qui se destine au traitement des maladies des enfans,* sa *dernière Élégie,* et son *Antoniade,* ne présentent pas moins d'intérêt et sont autant de preuves des vastes connaissances et des talens qu'il possédait comme médecin et comme littérateur.

La Société royale de médecine de Bordeaux, en particulier, se rappellera toujours avec intérêt, que dès les premières années de ses réunions, M. Caillaú prit une part très-active à ses travaux, en leur donnant une marche régulière; elle n'oubliera jamais que, par son infatigable activité, il lui acquit des associés et des correspondans d'un rare mérite, et qu'il facilita singulièrement ses rapports avec les autres sociétés médicales ou académiques.

Pendant vingt ans, secrétaire-général de la Compagnie, et souvent son interprète auprès du public, M. Caillau apporta toujours une précision remarquable dans les notices annuelles des travaux de la Société, et beaucoup d'assiduité

(1) Depuis François Bayle, compris dans la nomination de 1794, et qui mourut en 1709, on n'avait vu aucun médecin membre de l'Académie des jeux floraux.

dans le commerce littéraire que nécessitaient ses fonctions.

S'il s'agissait, dans les réunions particulières de la Société, de quelque découverte importante, il avait l'art de la présenter avec tout l'intérêt qui pouvait la faire goûter et en faire sentir l'utilité. Dans le cas contraire, il savait la juger et la faire apprécier à sa juste valeur.

S'il avait à rendre compte de certaines discussions dans lesquelles les sentimens des membres avaient été partagés, il le faisait avec clarté, de manière à ne point faire valoir ou affaiblir les raisons des uns au préjudice de celles des autres; et, avec une éloquence naturelle qui donnait une force toute particulière à ses discours, il ne laissait aucun doute sur le jugement qu'en devait porter la Société.

Obligé, en d'autres circonstances, d'être l'historien de la Compagnie, il avait présent à l'esprit les faits et les événemens, les travaux et les ouvrages de ses membres, ainsi que toutes les circonstances de la vie de ses collègues, qui pouvaient honorer leur mémoire. On lui doit les éloges des *Tarragua*, *Dessault*, *Maniald*, *Mingelousault* père et fils, *Grossard*, *Lucadou* et *Villaris*, qui avaient exercé avec distinction la médecine, la chirurgie ou la pharmacie à Bordeaux. Ces éloges, comme ceux qu'il a faits de

Montaigne, de *Pascal*, et de *Boileau*, prouvent tous qu'il écrivait avec facilité, dans un style concis et souvent élégant.

Mon objet n'étant point ici de détailler toutes les productions médicales ou littéraires de notre confrère, je les indiquerai dans une table particulière, où je suivrai le plus possible leur ordre chronologique (1). Mais je ne saurais passer sous silence *les derniers momens d'Hippocrate*, dont la lecture à notre séance publique de 1819, inspira le plus vif intérêt à un auditoire respectable et nombreux, qui, en admirant cette production, ne put s'empêcher d'en faire l'application à notre confrère, et d'y voir le chant du cygne (2).

M. Caillau avait épousé en Février 1793, Mlle. Julie Roche (3), douée d'excellentes qualités morales. Il vécut constamment avec elle dans

(1) Il existe encore dans le porte-feuille de M. Caillau un grand nombre de manuscrits importans, dont la publication ne pourrait qu'être utile à la science. On a le droit de l'attendre du zèle et des soins de M. le docteur Burguet, son gendre.

(2) « Quant à vous, mes enfans, pour la dernière fois,
Écoutez les conseils que ma tremblante voix
Peut encore donner à la faible jeunesse, etc. »

Voyez *les derniers momens d'Hippocrate*, pag. 339, tom. XVII, du *Bulletin polymatique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux*.

(3) Fille de M. Roche, secrétaire de M. de Gestas.

une parfaite intelligence, et eut de ce mariage quatre enfans, dont deux (1) périrent dans l'âge le plus tendre, par suite d'accidens; les deux autres sont Mme. Burguet (2), épouse du jeune médecin de ce nom, l'un des membres les plus zélés, et second secrétaire-adjoint de notre Société; et M. Henry Caillau, négociant à Lyon, qui, à l'imitation de son père, a cultivé de bonne heure les lettres et la poésie latine (3).

Après de longues souffrances, ayant épuisé toutes les ressources de l'art, et reçu les secours les plus éclairés, Mme. Caillau mourut en Février 1814, dans les bras de l'époux qui la chérissait.

Déjà dans un état valétudinaire habituel, notre confrère fut si profondément affecté par l'idée de cette séparation, que depuis lors il ne recouvra jamais, même momentanément, sa

(1) Son fils *Prosper* à l'âge de trois ans, et sa fille *Melia* à dix-huit mois.

(2) Betzy Caillau.

(3) Voyez *Essai d'un jeune homme de* 16 *ans, ou divers morceaux choisis de poésie française, traduits en vers latins, par* P. C. Henry Caillau, *étudiant dans la première classe d'humanités au Lycée de Bordeaux.*

« *His, lector, quæso, juvenilibus annue cœptis.* »

A Bordeaux, chéz Lawalle jeune. — 1813.

santé. En lui offrant d'utiles distractions dans cette circonstance pénible, le travail du cabinet lui fit négliger le régime et les exercices convenables à son état.

Trop souvent, vous le savez, Messieurs, trop souvent, pleins de sagesse et de prévoyance pour autrui, les hommes sont sujets à s'oublier eux-mêmes : c'est ainsi que notre confrère, en proie à de cruelles douleurs, les supportait avec courage, visitait ses malades, vaquait aux autres occupations de sa profession, assistait avec la même assiduité aux séances de notre Société, et venait encore y répandre, sur les questions les plus difficiles les traits de lumière que lui fournissaient son expérience et sa vaste érudition. Son zèle surpassait ses forces, et sa santé s'altérait de jour en jour. Ses infirmités toujours croissantes, la faiblesse de sa vue, surtout augmentant singulièrement, et ne lui permettant plus de lire et de transcrire...., l'éloignement de son fils, destiné à une autre profession, les soins de son ménage et d'autres motifs le déterminèrent à former une nouvelle union. Il épousa en secondes noces Mlle. Anne Diris (1), en qui il avait reconnu des qualités rares de l'esprit et du cœur, dont la société lui promettait un adou-

(1) De Bordeaux.

cissement à ses maux, et qui, en effet, n'a cessé de lui prodiguer les soins les plus généreux et les plus assidus jusques à sa dernière heure.

Les mœurs de M. CAILLAU furent toujours régulières et pures. Quoique d'un caractère sérieux et appliqué, parfois austère et même caustique, il était bon et sensible. Portant aussi quelquefois dans le commerce du monde cet air sévère que donne le silence du cabinet, il n'en était pas moins gai selon les circonstances. Sa conversation était agréable et très-instructive. Par dessus tout, homme de bien, religieux et charitable, il prouva que l'érudition et le génie s'accordent avec la religion et une solide piété. Pendant les derniers mois de sa vie, lorsque l'intensité de ses souffrances mettant sa patience aux plus rudes épreuves (1), lui ôtait tout espoir de guérison, il parlait avec sang-froid de sa fin prochaine, mettait ordre à ses affaires et traçait ses dernières dispositions, dans lesquelles il donnait à ses enfans de sages avis et des preuves de son affec-

(1) « Je souffre au lever de l'aurore,
Je souffre plus encor dans le calme des nuits;
Si dumoins le sommeil, entendant ma prière,
Venait, de temps en temps, caresser ma paupière, etc. »
Voyez sa *dernière élégie,* pag. 279, tom. XVII du *Bulletin polymatique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux.*

tion paternelle, manifestait le désir que ses funérailles se fissent sans pompe, adressait des remercîmens *au vertueux M. Lamothe l'oncle*, et à ceux de ses collègues de qui il avait été à même d'apprécier les soins et les conseils, recommandait à plusieurs d'entr'eux (1) l'ouverture de son corps et la recherche des désordres physiques, inséparables de sa longue maladie (2).

Plein de foi et d'espérance, (3) édifiant sa famille et ses amis par son courage et par une profonde résignation, il voyait approcher, avec cette tranquillité d'esprit qui caractérise une conscience pure et irréprochable, le moment fatal qui devait le réunir à ses pères. Pendant tout le cours de sa maladie, la religion lui prêta

(1) MM. Leymonerie, Capelle, Anthoni, Dupont, de Saincric, Barres, Dupuy et Revolat.

(2) Je n'engage point, *écrivait-il dans ses dispositions olographes*, je n'engage point mon gendre à y assister; il en sentira facilement les raisons ».

(3) « Adieu, chers objets que j'adore,
Ne pleurez point autour de mon lit de douleur;
Nous devons nous revoir pour nous aimer encore,
J'en suis certain, dans un monde meilleur, etc. »

Voyez sa *dernière élégie*, pag. 279, tom. XVII du *Bulletin polymatique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux*.

son appui et ses consolations ; sa mort fut celle d'un philosophe chrétien et du juste (1).

Homme vertueux, savant modeste, vous êtes descendu dans la tombe ; mais, vous vivez encore dans le cœur de vos confrères, et vos travaux ne sont point perdus pour le bonheur de l'humanité. Nous ne vous éleverons point un mausolée somptueux ; nous ne graverons point votre nom sur le bronze; mais, cette enceinte, où tant de fois vous fûtes admiré et reçûtes les hommages flatteurs d'une assemblée imposante, cette enceinte retentira fréquemment des accens de notre douleur. Notre affliction sera longtemps partagée par des ames sensibles, par des mères de famille dont vous calmâtes les alarmes, par vos parens, vos amis, vos nombreux disciples, et par plusieurs de vos concitoyens, qui n'oubliant jamais que sans la promptitude et la justesse de vos conseils, ils eussent été moissonnés dès leur aurore, aimeront à publier vos bienfaits, et, plus d'une fois, réunis autour de votre tombe pour l'arroser des larmes de l'amitié et de la reconnaissance, répéteront avec une tendre émotion : *S'il vivait*, cet ami de l'enfance ! *s'il vivait*, ce médecin compatissant et consolateur, qui connut si bien les besoins de ce premier âge !

(1) Dans la nuit du 8 au 9 Février 1820.

nos enfans pourraient encore recevoir de lui une nouvelle existence. *S'il vivait!* ah! combien ces paroles sont éloquentes et expressives? Ne sont-elles pas, Messieurs, le langage du cœur? Ne sont-elles pas le panégyrique le plus touchant et le plus bel éloge qui puisse honorer la mémoire du médecin qui servit l'humanité, et qui laisse après lui des souvenirs utiles à la santé des hommes?

OUVRAGES

De Jean-Marie CAILLAU,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Secrétaire-général de la Société royale de médecine de Bordeaux.

Mémoire sur la gale, suivi de cas de pratique sur cette maladie. 1795.

Avis aux mères de famille sur l'éducation physique, morale, et les maladies des enfans, depuis le moment de leur naissance jusqu'à l'âge de six ans. 1796.

Mémoire à consulter, adressé à la Société de santé de Paris, sur une éruption venteuse extraordinaire. 1796.

Journal des mères de famille, ouvrage périodique, entièrement consacré à celles qui se destinent à nourrir et à élever leurs enfans dans l'ordre de la nature. 1797 et 1798.

Examen d'un livre intitulé : *Philosophie médicale, par le docteur Lafon.* 1797.

Rapport sur la mortalité des enfans, qui a eu lieu à Bordeaux, pendant les cinq premiers mois des années 4 et 5 (1796 et 1797), fait au nom de la commission spéciale chargée d'en rechercher les causes. 1797.

La *Callipédie*, ou l'art de faire de beaux enfans, traduction du poëme latin de *Claude Quillet*. 1799.

Notice sur la vie et les écrits de P. Desault, médecin à Bordeaux. 1799.

Mémoire à consulter pour un malade dont l'affection très-singulière consistait à éprouver des sensations désagréables à l'approche des métaux. 1799.

Mémoire sur l'asphyxie par submersion. 1799.

Plan d'un cours de médecine infantile. 1800.

Discours prononcé à l'École élémentaire de médecine de Bordeaux. 1801.

Précis analytique du cours de médecine infantile fait à Bordeaux. 1801.

Mémoire sur une prétendue pluie sulfureuse qui a eu lieu dans le mois de Mai 1800, et doit être attribuée à la poussière des étamines de pins qui sont dans les environs de Bordeaux. 1801.

Éloge de J.-C. Grossard. 1801.

Premier Mémoire sur la dentition. 1802.

Second Mémoire sur la dentition. 1803.

Medicinæ infantilis brevis delineatio, cui subjunguntur considerationes quædam de infantiâ et morbis infantilibus : tentamen medicum pro doctoris gradu adipiscendo, etc. Paris. 1803.

Mémoire qui devait être couronné par la Société des observateurs de l'homme. 1803. *Voyez ci-devant*, pag. 17.

Plan d'un ouvrage ayant pour titre : Mémoires pour servir à l'histoire de la médecine et de la chirurgie à Bordeaux, depuis le quatrième siècle de l'ère chrétienne jusques en 1800. 1804.

Notice sur l'emploi médical de l'écorce du pin, et de la manière dont l'auteur s'en est servi contre les fièvres intermittentes. 1805.

Mémoire sur les différentes substances que le crime ou le hasard met à la portée de nuire aux hommes; sur les moyens de reconnaître si un homme encore vivant a été empoisonné, et les signes de poison que peut présenter le cadavre; et sur les moyens de s'opposer aux effets du poison, ou de les prévenir lorsque les circonstances le permettent. 1805.

Mémoire sur la première dentition, et examen d'un précepte recommandé par M. le docteur *Alphonse-le-Roy*, dans son traité de la médecine maternelle. 1805.

Essai et Observations sur l'endurcissement du tissu cellulaire chez les enfans nouveaux-nés, ... couronné par la Société de médecine de Nîmes. 1805.

Éloge de M. A.-S. Lucadou. 1806.

Mémoire sur les époques de la médecine, couronné par la Société de médecine de Toulouse. 1806.

Notes relatives à l'établissement en faveur des noyés dans la ville de Bordeaux. 1806.

Considérations sommaires sur les enfans à grosse tête, et aperçu sur l'influence de quelques maladies sur le physyque et le moral de l'enfance. 1806.

Avis sur la vaccine, imprimé au nom de la Société de médecine de Bordeaux. 1807.

Réflexions sur les dangers de retirer trop brusquement les enfans des mains de leurs nourrices. 1807.

L'Antoniade : Poëme en trois chants. 1808.

Les jeux de l'enfance : Ode couronnée par l'Académie des

sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, le 7 Septembre 1809. 1809.

Recueil d'apologues. 1809.

Lettre au docteur *Stransforth,* médecin à Bruxelles, divisée en trois parties, contenant l'examen d'un ouvrage de M. le professeur Richerand, sur les erreurs populaires en médecine. 1810.

Instruction sur le Croup, adressée aux officiers de santé des campagnes. 1810.

Tableau de la médecine Hippocratique, couronné par la Société médicale d'émulation de Paris; 2.e *édition.* 1811.

Éloge de Montaigne. 1811.

Épître au docteur Alfred sur l'espérance, considérée dans l'exercice de la médecine, qui a remporté le prix de *la violette,* à l'Académie des jeux floraux de Toulouse, séance publique du 3 Mai 1811. 1811.

Hommage à la mémoire de Berquin, Bordelais, particulièrement connu par son ouvrage intitulé : *l'Ami des enfans :* ouvrage qui a remporté le prix à la Société phylomatique de Bordeaux, le 10 Septembre 1811. 1811.

Épître à un jeune docteur qui se destine au traitement des maladies des enfans. 1811.

Mémoire sur les rechûtes dans les maladies aigües et chroniques, couronné par la Société médicale d'émulation de Paris. 1811.

Éloge de Boileau. 1812.

Manuel sur les eaux minérales factices, dues aux travaux de MM. *Triayré* et *Jurine.* 1812.

Épître à mon fils, sur les soins et les hommages respectueux dus à la vieillesse, qui a remporté le prix à la Société phylomatique de Bordeaux. 1812.

Mémoire sur le Croup, qui a obtenu, en 1812, la seconde mention honorable (sur 83 mémoires) dans le concours ouvert par ordre du gouvernement en 1808. 1812.

Réflexions morales sur les femmes considérées comme gardemalades dans les hôpitaux. 1813.

Examen critique des nosologies modernes. 1814.

Rapport sur les moyens de réprimer le charlatanisme. 1816.

Éloge de Villaris. 1817.

La journée d'un médecin : Épître au docteur Alfred. 1817.

La veuve de *l'Indostan* (imitation de *Zadig*). 1817.

Éloge de Blaise Pascal. 1818.

Réflexions sur la mort prématurée de quelques enfans célèbres. 1818.

Réflexions sur l'art d'écouter, considéré relativement à la médecine. 1818.

Réflexions sur les Vésanies et sur quelques auteurs qui ont traité des affections mentales. 1818.

Éloges de Mingelousaulx père et de Simon Mingelousaulx fils. 1818.

Mélanges de médecine et de chirurgie. 1818.

Réponses à une lettre et à un mémoire de M. *Cazalet*, ancien pharmacien à Bordeaux, sur la rage. 1818 et 1819.

Mémoire sur Vanhelmont et ses écrits. 1819.

Réflexions médicales sur le penchant des hommes à la crédulité. 1819.

Hymne à la Vierge. 1819.

Épître à un naturaliste sur le souvenir que l'étude de la botanique fait naître. 1819.

Les vacances des écoliers : Ode. 1819.

Notice sur les glandes surénales. 1819.

Almanach de la Société royale de médecine de Bordeaux. 1819.

Notice sur *Gabriel Tarragua*, médecin portugais, établi à Bordeaux en 1500, auteur de commentaires latins sur plusieurs points des ouvrages d'*Avicennes* et d'un dictionnaire de médecine. 1819.

Épître à une jeune mère sur l'éducation morale de son fils. 1819. *Voyez la p.* 101 *de la Médecine Infantile.*

Médecine Infantile, ou Conseil à mon gendre et aux jeunes médecins sur cette partie de l'art de guérir. 1819.

L'Aigle et ses petits : Fable. 1819.

Les derniers momens d'Hippocrate. 1819.

Ma dernière Élégie. 1819.



FIN.